



Appel du 11^{ème} Congrès de la Fédération Santé et Action sociale CGT

Défendre et reconquérir la sécurité sociale et notre système de protection sociale, c'est se battre pour le retrait du pacte de responsabilité, de la loi Santé que veut faire voter le Gouvernement. C'est également se mobiliser contre la réforme des collectivités territoriales qui signe l'abandon de certaines missions de l'action sociale.

Nous sommes tous des salarié-e-s de la Santé et de l'Action Sociale, nous voulons tous garantir et assurer des soins et un accueil de qualité dans nos établissements respectifs.

Que nous soyons issus du privé lucratif ou non lucratif, du public, des établissements sanitaires, sociaux ou médico-sociaux, nous sommes confrontés aux mêmes règles du marché, de « l'argent roi ». Nous subissons des restrictions, des restructurations, la précarité et des conditions de travail désastreuses...

Dans la continuité des attaques frontales envers le monde du travail, le Gouvernement en réponse aux exigences du patronat met en place le pacte de responsabilité qui se décline dans la loi Macron, le projet de loi Santé, la loi sur l'économie sociale et solidaire, la loi d'adaptation de la société au vieillissement, la réforme territoriale. Il s'attaque d'une manière catastrophique, sous couvert de crise, aux fondements mêmes de notre protection sociale, aux services publics et à leurs valeurs fondatrices de justice et de solidarité.

Pour contenter les actionnaires, les spéculateurs, c'est aux travailleurs, à la population, de se serrer la ceinture.

A l'heure où la ministre qui prétend améliorer la qualité de vie au travail, nous annonce un plan de 10 milliards d'économie sur la santé conduisant, entre autres, à la suppression de 22 000 postes dans les hôpitaux. A l'heure où les conseils généraux annoncent des réductions budgétaires aux associations de l'action sociale, nous devons faire cesser cette politique d'austérité !!!

La bataille pour un grand service public de santé et d'action sociale est plus que jamais nécessaire et d'actualité.

Les cotisations sociales doivent être utilisées pour répondre aux besoins grandissants de la population et ne doivent pas servir à gaver les actionnaires avec l'argent de la sécurité sociale. Elles doivent donc être gérées par les représentants des travailleurs.

Les cotisations sociales sont le socle de notre système de protection sociale, elles doivent être développées à travers des créations massives d'emploi et une augmentation générale des salaires.

Le projet de loi Santé est le prolongement de la loi HPST, il prépare la mise à genoux de l'hôpital public et du secteur social et médico-social. Avec la réforme territoriale cela va terriblement amplifier les inégalités sociales et asphyxier encore davantage les sources de financement du secteur social et médico-social

Le congrès fédéral se prononce :

- Pour le retrait du pacte de responsabilité,
- pour le retrait de la loi Macron,
- pour l'abandon du projet de la loi santé que veut faire passer le Gouvernement par une procédure accélérée et précisément sur les Groupements Hospitaliers de Territoire (GHT) et le devenir du service public de santé,
- contre la loi d'adaptation au vieillissement qui ne dégage pas les réels moyens de son ambition,
- contre la ré-architecture des diplômes de travail social,
- contre la marchandisation de la filière du sang,
- pour le retrait de toutes les réformes portant sur les retraites depuis 1993,
- pour une augmentation générale des salaires et des pensions allant vers la perspective d'un SMIC et de pensions minimums à 2000€ brut,
- pour des recrutements massifs partout, la titularisation de tous les précaires pour le public et le passage en CDI dans le privé,
- pour la défense et l'amélioration des statuts ainsi que les conventions collectives dont la CCN 66,
- pour des moyens humains, matériels et budgétaires pour un retour aux concepts fondamentaux d'une psychiatrie publique de secteur, humaine et démocratique, et contre le transfert de ses prises en charge vers le médico-social,
- contre toute les atteintes aux libertés d'expression et d'action syndicale. Nous exigeons l'arrêt des répressions.

Mobilisons-nous pour lutter contre toutes les idées d'extrême-droite portées entre autre par le Front National qui organisent la division des salarié-e-s et servent ainsi directement les projets du patronat et du gouvernement.

Face à ces attaques sans précédent, nous n'avons pas d'autre choix que de nous mobiliser et nous rassembler pour créer le rapport de force indispensable pour faire aboutir nos revendications.

C'est dans ce cadre que la Fédération CGT Santé et Action Sociale, réunie en congrès du 23 au 27 Mars 2015 appelle tous les militant-e-s, les syndiqué-e-s, les salarié-e-s actifs et retraité-e-s à se mobiliser et à préparer la grève interprofessionnelle du 9 Avril 2015, point de départ d'une contre-offensive solide, efficace et durable pour bloquer le gouvernement et le patronat.